

# SOUSTONSINFOS

Votre magazine d'informations municipales



## GRANDS PROJETS

La rénovation  
du Pôle Social

## DOSSIER

Bien grandir  
à Soustons

## SOUSTONS MA VILLE

Fêtes de Soustons 2024,  
la ferveur bleue et  
blanche revient !

# SOMMAIRE



## 4 SOUSTONS EN IMAGES

## 6 LES GRANDS PROJETS

La rénovation du Pôle Social

La création de 2 terrains de Padel-tennis

La requalification de l'avenue du Maréchal  
de Lattre de Tassigny

## 10 LE BUDGET COMMUNAL 2024

## 12 DOSSIER

Bien grandir à Soustons



## 18 SOUSTONS, MA VILLE

La ferveur bleue et blanche revient !

Un nouveau système de vidéo-protection

## 21 L'AGENDA PARTAGÉ

## 22 EXPRESSIONS POLITIQUES

## 23 LE CARNET

Bulletin Municipal de la ville de Soustons – **Directrice de la publication** Frédérique Charpenel **Contact** Service Communication, Fabrice Gaujacq, responsable de la communication [communication@mairie-soustons.fr](mailto:communication@mairie-soustons.fr) **Rédaction** Fabrice Gaujacq **Conception Maquette et mise en page** Laurence Morin [www.esens-creation.fr](http://www.esens-creation.fr) **Impression** Imprimerie d'Albret (Soustons) **Distribution** DistriExpress64 (Anglet) **Crédits photos** Ville de Soustons - Christophe Castagné (Rawmer) - Compagnie Mazelfreton - Franck Mage - Point Green - ASS Rugby - Claire Séron - Freepik - Agence Esens **Dépôt légal à parution** - **Tirage** 6.000 exemplaires

**Ville de Soustons** – 9, place de l'Hôtel de Ville – 40140 Soustons – Tel : 05 58 41 50 11 – Mail : [contact@mairie-soustons.fr](mailto:contact@mairie-soustons.fr) – site internet : [www.mairie-soustons.fr](http://www.mairie-soustons.fr)  
**Horaires d'ouverture** – Lundi au vendredi – 8h30/12h – 13h30/17h30 (sauf vendredi 17h) – Permanence le samedi de 9h30 à 12h



## Chères Soustonnaises, Chers Soustonnais,

A l'heure où j'écris ces lignes, l'été a encore du mal à s'installer durablement et nous sommes encore dans l'incertitude nationale d'une nomination d'un nouveau gouvernement. Que tout ceci ne nous abatte pas et ne nous empêche pas d'aller de l'avant.

Avec toute mon équipe municipale, notre engagement à votre service reste intact afin que nous continuions à bien vivre ensemble à Soustons, que nous y soyons nés, ancrés depuis des années ou récemment arrivés.

Que nous soyons riches ou moins riches mais tous ensemble riches de notre culture commune.

L'été, à Soustons, a toujours été l'occasion de retrouvailles. Des retrouvailles avec ceux qui sont partis faire leur vie professionnelle ailleurs et qui immanquablement reviennent, souvent avec leurs enfants, retrouver leurs racines en même temps que leurs amis et familles. Des retrouvailles autour de nos fêtes et innombrables manifestations qui émaillent notre été.

Cet été 2024 sera aussi pour Soustons l'occasion de fêter des retrouvailles avec nos amis alsaciens et plus particulièrement avec nos amis d'Huningue avec qui nous sommes jumelés. Cela aurait pu rester un épisode tragique de la guerre. Plus de 1000 Huninguois partis de chez eux du jour au lendemain en septembre 1939, avec 30 kilos de bagages, entassés dans des wagons à bestiaux pour arriver à Soustons, une terre inconnue à plus de 1000 kms de chez eux.

De l'autre côté, des familles soustonnaises réquisitionnées pour donner une chambre à des inconnus ne parlant pas la même langue, n'ayant pas la même culture. Les Huninguois sont restés plus d'un an.

Cet épisode, qui a marqué notre ville du sceau de l'accueil, nous allons le commémorer avec les Huninguois d'une part mais aussi avec toutes les communes du Haut Rhin et

communes landaises qui ont vécu la même chose et qui ont décidé de faire de cette tragédie un long fil de l'amitié.

Vous qui ne connaissez peut-être pas bien ce pan de notre histoire, je vous invite à venir nous rejoindre le dimanche 25 août pour cette grande commémoration des 85 ans de l'évacuation des Alsaciens situés sur le Rhin.

Pour finir cet édito estival, et comme quand vous lirez ces lignes, les jeux olympiques seront sur le point de débiter, comment ne pas féliciter tous nos sportifs soustonnais qui en aviron, en rugby, ont porté encore cette année très haut les couleurs de Soustons et par remercier chaleureusement toute la délégation néo-zélandaise féminine et masculine de rugby à 7 pour la confiance qu'ils ont mis en Soustons, en sa capacité d'accueil et ses infrastructures sportives. Au mois d'août, nous recevrons aussi en stage préparatoire aux jeux paralympiques, l'équipe de France paralympique de judo. C'est un honneur pour Soustons, nous qui travaillons au quotidien sur une ville inclusive.

Je vous souhaite à toutes et tous un très bel été et vous rassure. Mon équipe et moi ne ferons pas seulement la fête avec vous cet été. Les travaux du stade Rémy Goalard vont débiter, la rentrée des enfants se préparer, la phase d'études techniques avec les architectes pour le réaménagement de la place des arènes va se finaliser.

*Je vous donne rendez-vous en bleu et blanc  
Le jeudi 8 août pour lancer nos fêtes.*

*Bel été à tous,*



01



04



02

## 01 Initier à la citoyenneté

Le 31 mai dernier, **56 jeunes électeurs soustonnais** ayant obtenu récemment leur majorité, ont répondu à l'invitation de Mme le Maire à participer à la « **cérémonie citoyenne** » organisée dans la salle du conseil municipal de l'Hôtel de ville de Soustons. Ce jour-là, après un discours de bienvenue qui a rappelé les principes de la démocratie, du vote et de la république, chacun des jeunes soustonnais présents a **reçu des mains de Mme le Maire sa toute première carte d'électeur**.

## 02 Honorer les champions

Le 23 juin dernier, sur le stade de l'Aiguille à Limoux, **l'équipe de l'ASS Rugby est devenue championne de France des Réserves** en battant Vinay sur le score de 19 à 13 ! Après ce triomphe qui récompense tout un club et qui ravit toute notre ville, nos héros bleus et blancs sont revenus à Soustons pour être fêtés en héros par leurs supporters, leurs familles, leurs amis, trimballant durant une troisième mi-temps interminable (qui a duré plusieurs jours) le fameux bouclier de Champions !

**Ils ont été reçus à l'Hôtel de Ville par Mme le Maire et son équipe municipale**, et ont brandi pour le souvenir et l'Histoire leur trophée depuis le balcon de la mairie. **Les Soustonnaises et les Soustonnais pourront les célébrer une nouvelle fois lors de l'ouverture officielle des Fêtes, le 8 août prochain.**





### 03 Développer les événements culturels

Une bulle de jazz s'est déployée dans toute la ville de Soustons pendant le « South Town Jazz Festival » qui s'est déroulé en Mars dernier.

**7 lieux différents** (les écoles municipales, l'Ehpad des cinq étangs, le cinéma, la médiathèque), **13 rendez-vous culturels**, **4 soirées concerts de haut vol à l'Espace Culturel Roger Hanin** et au final près de **2.300 spectateurs pour l'édition 2024** qui revient chaque année et qui séduit au fil du temps de plus en plus de spectateurs.



05

### 04 Se réunir autour du sport

La « Fête du Sport » est l'occasion chaque année pour les Soustonnaises et les Soustonnais de se réunir entre amis ou en famille, toutes générations confondues, pour participer à des challenges sportifs originaux. Le 16 juin dernier, **47 équipes soit plus de 180 participants** se sont retrouvées sur la plaine de l'Isle Verte, sous le soleil et sous une tornade de sourires et de bonnes humeurs, **lors d'une journée qui célébrait le sport et l'olympisme.**

### 05 Faciliter l'accès aux soins

Le 21 mai dernier, après une année de travaux, **la nouvelle Maison de Santé Pluridisciplinaire de Soustons** a été inaugurée. **Accompagnée de tous les praticiens qui se sont engagés sur ce projet collectif autour du Dr Bénédicte Plantec**, coordinatrice avec la ville de ce projet de santé, Mme le Maire a rappelé, lors de ce moment important pour la vie soustonnaise, **l'enjeu de la création de ce nouveau lieu collaboratif de santé en termes d'offre, d'accessibilité et de qualité de santé publique pour la population de notre territoire.**

### 06 Inscrire durablement Soustons comme une destination de sport de haut niveau

Arrivées le 3 juillet au Centre Sportif de l'Isle Verte pour parfaire pendant près de 20 jours leur préparation en vue des épreuves des Jeux Olympiques de Paris 2024, **les équipes féminine et masculine de rugby à 7 des « All Blacks » ont offert aux enfants soustonnais un véritable moment de bonheur** lors d'une matinée d'échanges et de partages organisée par la ville de Soustons. Condition sine qua non dans leur choix de lieu de stage, les All Blacks avaient pour **principale exigence de pouvoir aller à la rencontre de la population locale.** Cette rencontre s'est transformée en matinée de fête pour nos écoliers soustonnais.



06

AVANT



## LA RÉNOVATION DU PÔLE SOCIAL



### UNE AMBITION

*Réduire ensemble notre empreinte énergétique*

### UN ENGAGEMENT

*Réaliser un diagnostic énergétique de nos bâtiments communaux et mettre en place un plan pluriannuel d'investissements relatifs à l'amélioration de leur performance énergétique*

### UNE RÉALISATION

*La rénovation du Pôle Social*



**UN INVESTISSEMENT de 1.626.600 €**

*Suite aux premiers diagnostics énergétiques, la ville de Soustons à rénové l'EHPAD (2022) et l'école maternelle Gensous (2023)*

*La ville de Soustons s'est fixé comme objectif d'agir en faveur de la transition énergétique.*

*Depuis 2021, elle a entrepris, en collaboration avec MACS, le diagnostic énergétique de ses bâtiments communaux dont le Pôle Social, identifié comme l'un des plus énergivores sur la commune. Le diagnostic l'a confirmé.*

*C'est pour cela que la commune a pris la décision d'entreprendre en priorité la rénovation de ce bâtiment.*

Ce bâtiment **accueille aujourd'hui les différents acteurs sociaux du territoire** (Escale Eco de MACS, CCAS de Soustons, Maison France Services, antennes et permanences des services de santé et sociaux du département).

Construit dans les années 60, ce bâtiment souffre d'un défaut important d'isolation mais aussi d'un chauffage et d'un équipement électrique d'ancienne génération. Il est donc indispensable de procéder à cette rénovation complète pour réduire la consommation énergétique du bâtiment et améliorer le confort des usagers.

**Les travaux de rénovation vont débuter à l'automne pour une durée prévisionnelle de 12 mois.**

Ils vont permettre de **répondre aux objectifs de performance énergétique** en installant une isolation thermique par l'extérieur, en généralisant les matériaux

APRÈS



Entrée du Pôle social

bio-sourcés sur la réalisation du chantier, en remplaçant les menuiseries extérieures, en installant un système de chauffage hybride (chaudière gaz couplée à une pompe à chaleur), en remplaçant l'éclairage actuel des bureaux par des ampoules LED, en modernisant et rationalisant les dispositifs de conditionnement d'air, en installant des panneaux photovoltaïques sur les toitures terrasses afin que le bâtiment produise lui-même une partie de ses besoins en énergie.

Au final, l'ensemble de ces travaux permettra de **faire passer le bâtiment de la**

**catégorie D à B sur le bilan énergétique et de la catégorie F à A sur le bilan carbone.**

Couplés à cette rénovation énergétique, **des travaux de réaménagement et de modernisation des locaux intérieurs et un agrandissement de 80m<sup>2</sup>** permettront d'apporter aux utilisateurs un confort optimal.

Comme sur la plupart des projets sur lesquels elle s'engage, **la ville de Soustons recherche systématiquement des subventions auprès de ses partenaires financiers** afin d'alléger la part du

budget de la commune dédiées aux investissements.

**Le Conseil départemental des Landes et MACS** se sont engagés financièrement sur le projet à travers le Contrat pour la Réussite de la Transition Ecologique (CRTE) et le Fonds d'Investissement Local vert (FIL).



**Maître d'œuvre :** C+M Architectes  
**Assistance maîtrise d'ouvrage :** Gallium



Façade sud du bâtiment

OFFRIR DES INFRASTRUCTURES DE QUALITÉ EN ADÉQUATION AVEC LES PRATIQUES

## LA CRÉATION DE 2 TERRAINS DE PADEL-TENNIS

C'est le nouveau phénomène des sports de raquette. Ludique, convivial et ultra-explosif, situé à mi-chemin entre le tennis et le squash, le **Padel tennis** rencontre un succès grandissant en France. Il arrive de chez nos voisins espagnols, où il réunit près de 4 millions de licenciés, et n'a pas eu de mal à passer la frontière pour provoquer un véritable raz de marée dans notre région.

Les terrains de Padel poussent comme des champignons ! Ce phénomène est arrivé jusqu'à Soustons où les pratiquants deviennent de plus en plus nombreux.

Aussi, la ville de Soustons a décidé de participer au développement de cette pratique en créant 2 terrains de Padel-tennis non couverts sur la plaine de l'Isle Verte qui viendront renforcer l'offre d'équipements sportifs à proximité immédiate du site labellisé "Centre de Préparation Olympique".

Pour mieux intégrer cette création dans l'environnement naturel de la plaine de l'Isle Verte, la ville de Soustons a prévu de réaliser un aménagement paysager tout autour de ces deux terrains de padel. Celui-ci sera finalisé à l'automne prochain.



Investissement :  
274.969 € HT



Plus d'infos sur l'ouverture et l'utilisation de ces terrains :

[www.mairie-soustons.fr](http://www.mairie-soustons.fr)

« Actualités ».



## LA RÉNOVATION DU STADE RÉMY GOALARD, C'EST PARTI !

Comme évoqué dans le numéro précédent de « Soustons Infos », la ville de Soustons va rénover le stade Rémy Goalard. Les travaux ont débuté le 22 juillet pour une durée de 12 mois. La réception du nouveau stade est prévue à l'aube de la saison 2025-2026. Malgré les travaux, les matchs des équipes première et réserve seront maintenus sur le stade au moins jusqu'au printemps 2025. Sur ce projet, MACS accorde une subvention de 600.000 €, retenue au titre du Fonds d'Investissement Local (FIL) sur un investissement global de 3.005.694 €. Des subventions provenant d'autres partenaires sont actuellement à l'étude sur ce projet.





## POURSUIVRE LA RÉNOVATION DU CENTRE VILLE

LA REQUALIFICATION DE L'AVENUE DU M<sup>AL</sup> DE LATTRE DE TASSIGNY

Après 4 mois de travaux, le projet de requalification de l'avenue du Maréchal de Lattre de Tassigny est désormais finalisé.

Il s'inscrivait dans la dynamique de rénovation du centre-ville initiée depuis 2018, à travers les aménagements réalisés sur le parking "A Noste", rue Bernard Pontneau et rue de Moscou, mais aussi à travers le projet de continuité douce qui relie le lac au parc de la Pandelle, par la balade des senteurs, la rue du Lavoir et la rue du 19 mars 1962.

La requalification de cette avenue, axe majeur d'entrée de ville depuis la route de Tosse, était un chantier prioritaire pour la commune compte tenu du mauvais état des trottoirs et de la chaussée, des difficultés récurrentes de stationnement, d'accessibilité aux commerces et services, et du problème grandissant de la vitesse trop importante des véhicules.

Sur ce projet, l'enjeu était donc de parvenir :

- à sécuriser cet axe très fréquenté, en lui offrant des conditions de circulation apaisées (recalibrage de la chaussée, rénovation du revêtement, plateaux ralentisseurs sur la voie),
- à rendre les commerces et services plus accessibles (élargissement des trottoirs, augmentation des possibilités de stationnement, aménagement de places en arrêt minute),
- à rendre l'espace plus agréable (végétalisation des places de stationnement, aménagement paysager avec plantations prévu sur toute l'avenue à l'automne).

Durant la durée des travaux, la ville de Soustons a eu constamment l'exigence de maintenir l'ouverture des commerces, et de réduire l'impact du chantier sur les mobilités des usagers et des riverains.

Aussi, elle tient à remercier l'ensemble des commerçants, des riverains et des usagers de cette avenue pour leur patience et leur compréhension face aux contraintes qu'ils ont connues durant la durée des travaux.



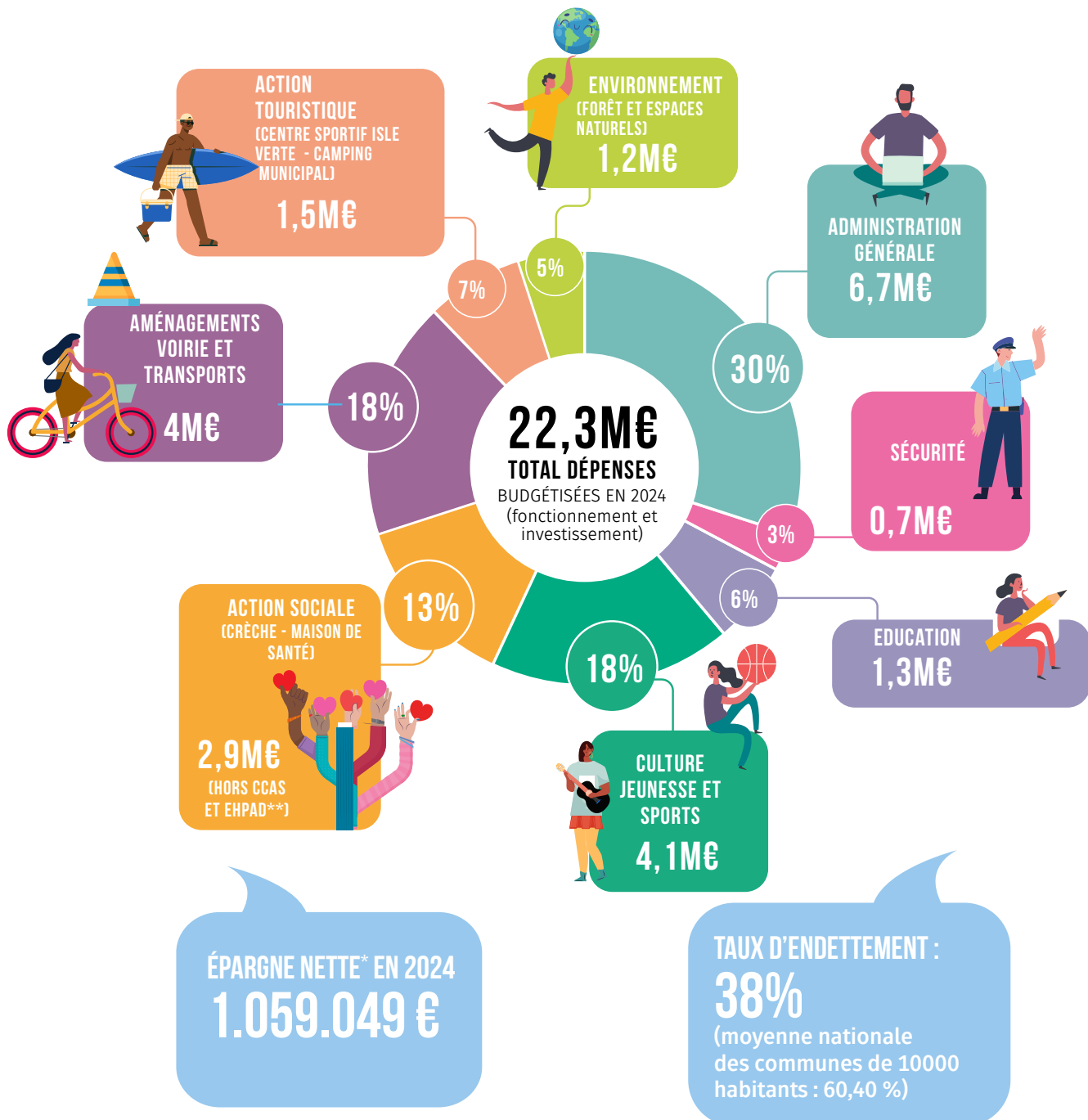
Des places de stationnement végétalisées pour accéder aux commerces et services.



Des plateaux ralentisseurs sur la voie pour limiter la vitesse.

# LE BUDGET COMMUNAL 2024

Le budget primitif 2024 se veut un budget de solidarité, avec le maintien d'un haut niveau de service public de proximité et la poursuite d'une logique d'aides sociales et associatives. Ce budget traduit aussi l'ambition de la ville à maintenir cette année encore sa forte capacité d'investissement pour l'avenir.



\* épargne nette = la part de ressources restant disponibles après paiement des charges récurrentes (dépenses réelles de fonctionnement + remboursement du capital et des intérêts de la dette / recettes réelles de fonctionnement).

\*\* Les dépenses budgétisées 2024 pour le CCAS s'élèvent à 719.415€ et pour l'EHPAD à 6.113.005€

## Un budget qui s'attache à maintenir un haut niveau de service public auprès des soustonnais

Ce budget fait écho à la dynamique démographique de la ville et à la nécessité de répondre aux besoins et aux attentes de la population. Avec 12,6 M€ dédiés aux dépenses de fonctionnement, il permet de maintenir à haut niveau le service public de proximité tant sur le plan social, éducatif, environnemental qu'en termes de sécurité. Il s'attache aussi à consolider l'offre culturelle, festive et sportive de la ville, nécessaire au bien vivre soustonnais.

## Un budget qui poursuit la volonté de réduire notre empreinte énergétique

La ville de Soustons suit le plan pluriannuel d'investissements qu'elle a mis en place pour améliorer la performance énergétique de ses bâtiments communaux. Après la rénovation de l'Ehpad des 5 étangs et la réhabilitation de l'école maternelle Gensous, elle s'engage cette année sur la rénovation énergétique du Pôle Social (voir p6).

## Un budget ambitieux qui pérennise la volonté de construire l'avenir

Ce budget, avec 9,7M€ consacrés aux dépenses d'investissement, maintient un niveau quasi constant en faveur de l'aménagement de la ville. Dans la continuité des aménagements effectués l'an passé, notamment l'aménagement et la renaturation de Soustons Plage, plusieurs chantiers ont ou vont débiter cette année, comme la création de deux terrains de padel-tennis sur la plaine de l'Isle Verte, les travaux de requalification de l'avenue du M<sup>al</sup> de Lattre de Tassigny et la rénovation du stade Rémy Goalard. (voir rubrique "Grands Projets" p6).

## Un budget qui conforte l'ADN social et solidaire de la commune

Ce budget traduit toute la solidarité renouvelée pour continuer à être aux côtés des Soustonnaises et des Soustonnais et lutter contre les exclusions. Après avoir finalisé en début d'année la construction de la nouvelle Maison de Santé Pluridisciplinaire, la ville de Soustons renforce sa politique sociale au profit des personnes en difficulté en augmentant la subvention du CCAS. D'autre part, la ville réaffirme son soutien au monde associatif

## PAROLES D'ÉLU



ALAIN CAUNÈGRE

Premier Adjoint en charge des finances, de l'économie, et du tourisme



### Pour quelles raisons la ville de Soustons a décidé en avril dernier d'augmenter les taux d'imposition sur la commune ?

Pour dire les choses simplement, nos dépenses devenaient supérieures à nos recettes, conduisant à une épargne nette négative. Malgré une gestion rigoureuse de nos dépenses, nous avons connu ces dernières années une hausse liée à l'inflation et à la crise énergétique. Nous avons également été confrontés à un tassement général de nos recettes notamment au niveau des droits de mutation.

Depuis deux ans, les transactions immobilières se sont effondrées, ce qui représente une perte nette de 300.000€. En même temps, les recettes fixes que l'on perçoit de l'Etat ou de l'intercommunalité, par exemple, ne tiennent pas compte de l'inflation. En deux ans, compte tenu de l'inflation

de 10%, nous avons eu un manque à gagner de 200.000 €. Aussi, si nous voulons continuer à répondre aux besoins des Soustonnaises et des Soustonnais, nous devons prendre nos responsabilités et revaloriser notre taux d'imposition.

### Concrètement à quoi les Soustonnaises et les Soustonnais doivent s'attendre ?

Cela revient à demander en moyenne à chaque ménage propriétaire de son logement une contribution supplémentaire de 6,25 € par mois. Cette décision a été facilitée par le fait que les taux de fiscalité de notre commune étaient, et restent, bien en dessous de la moyenne. Le taux sur le foncier bâti passera de 31,72% à 34,80% de la valeur locative du bien. A titre de comparaison, dans les Landes, les taux pratiqués dans les communes similaires à la notre varient entre 37,61% et 44,20 %.

soustonnais avec une augmentation de 4% des subventions communales soit une subvention globale de 145 000 €.

### Un budget qui conforte une dynamique vertueuse

La situation financière de la ville de Soustons est saine. Sa capacité d'investissement est constante et intacte, grâce à un niveau d'endettement maîtrisé et à un autofinancement stable. D'autre part, pour financer les projets, la ville de Soustons recherche systématiquement des leviers financiers, des subventions auprès de ses partenaires publics (Etat, Région, Département, MACS,..). Cette stratégie permet de limiter l'endettement et d'alléger la part du budget de la commune dédiée aux investissements.

## COÛT DES PROCHAINS INVESTISSEMENTS



Rénovation du Pôle social  
> 1.626.600 €

Rénovation du stade Rémy Goalard  
> 3.005.694 €

Création de deux terrains de Padel-Tennis  
> 274.969 €

Requalification de l'avenue du M<sup>al</sup> De Lattre de Tassigny  
> 782.013 €

# BIEN GRANDIR À SOUSTONS

La ville de Soustons **fait de l'éveil une priorité pour les enfants**. Cette volonté politique et cet engagement se traduisent par **un investissement financier et humain au quotidien**, par le souci permanent **d'offrir un environnement favorable à l'épanouissement des plus jeunes**, et de **veiller à leur donner très tôt un accès à l'éducation culturelle, environnementale, citoyenne et sportive**. Elle nourrit son ambition **en donnant une dimension sociale à ses actions et en restant à l'écoute des parents**.

Soustons est **une ville agréable à vivre, en famille**.



Sur le parcours de vie qui mène chaque enfant soustonnais de sa naissance aux prémices de l'adolescence, la ville de Soustons pose, étapes par étapes, les jalons **d'un accompagnement qu'elle souhaite accessible, simple, pratique et égalitaire pour les familles, et surtout éducatif et ludique pour les enfants**.

Elle a la chance d'organiser cet accompagnement dans **un cadre environnemental très favorable à l'éveil et l'épanouissement personnel**.

Elle s'appuie sur quarante agents qu'elle met à disposition à la crèche, aux écoles,

au centre de loisirs, au Pôle Enfance Jeunesse et Sports, et sur **des structures d'accueil qu'elle s'applique à moderniser au fil du temps**.

Sur ces dernières années, sur le plan structurel, la ville de Soustons **a rénové les locaux de sa crèche municipale, créé un Lieu d'Accueil Enfants-Parents, réhabilité, agrandi et déplacé sur un site unique l'école Maternelle Gensous (2023), regroupé sur la plaine de l'Isle Verte toute l'offre dédié aux 6-18 ans à travers l'aménagement d'un espace consacré au Pôle Enfance Jeunesse et Sports et à travers la création d'un nouvel Espace-Jeunes (2022)**.

La ville de Soustons accompagne **63 enfants de 0 à 3 ans**, accueillis sur l'année à la crèche, **555 enfants, âgés de 3 à 11 ans**, scolarisés dans ses écoles publiques (178 enfants à l'Ecole maternelle Gensous et 377 enfants à l'Ecole élémentaire de l'Isle Verte lors de l'année scolaire 2023-2024) et **une quarantaine d'adolescents qui font vivre régulièrement l'espace-jeunes** de la commune.

Elle anime aussi l'ensemble des temps périscolaires des 3-11 ans sur deux sites différents, forte **d'une équipe de 13 animateurs**.



## CENTRALISER ET FLUIDIFIER LE LIEN AVEC LES PARENTS

Face à l'offre grandissante des services et des animations qu'elle propose, face à la diversité des âges des enfants dont elle organise le parcours et donc face à la diversité des besoins des familles, **la ville de Soustons a voulu accroître sa visibilité, simplifier l'orientation des parents et fluidifier les circuits administratifs liés aux parcours éducatifs des enfants.**

Pour cela, elle a fait le choix de **créer une porte d'entrée unique pour l'ensemble des familles** dont l'enfant grandit à Soustons.

Cette porte d'entrée, capable de répondre aux demandes et attentes des parents, se matérialise géographiquement par un « guichet unique », ouvert du lundi matin au vendredi soir, avenue de Labouryrie, en face de l'école de l'Isle Verte. Il s'agit du secrétariat du Pôle Enfance Jeunesse et Sports.

Cette **porte d'entrée dédiée à tout ce qui concerne la petite enfance, l'enfance et la jeunesse**, prend en compte

toutes les inscriptions, (scolaires, périscolaires, crèche municipale, Espace-Jeunes) et organise toutes les propositions municipales citoyennes (CMJ), sportives (offres Multisports) ou environnementales (école de la nature).

Elle est couplée depuis le début de l'année 2024 avec **la création d'un portail famille numérique** qui permet d'accéder à un espace personnalisé à partir duquel les parents peuvent réserver, modifier et payer en ligne le temps périscolaire de leur enfant, consulter l'état d'avancement de leurs démarches et demandes auprès du Pôle Enfance Jeunesse et Sports, disposer d'un espace de stockage centralisé et sécurisé des pièces justificatives. Chaque famille concernée y accède par l'intermédiaire d'un identifiant et d'un mot de passe qui lui est fourni par le Pôle Enfance Jeunesse et Sports. Ce portail est amené à évoluer au fil du temps et proposera de nouvelles facilités administratives.

## PAROLES D'ÉLUE



### ISABELLE MAINPIN

Adjointe à Mme le Maire, déléguée à l'Enfance, la petite enfance et la jeunesse

**Sur quoi l'offre municipale soustonnaise construit-elle son identité en termes d'éducation, de scolarité, et d'accompagnement aux familles ?**

D'abord sur la diversité de l'offre d'accueil qui va du tout jeune enfant à l'adolescent et même au-delà. Cette offre se décline en différentes propositions adaptées à chaque tranche d'âge. Ensuite sur la richesse des propositions, qu'elles soient sportives (multisport), éducatives (École de la Nature, temps d'accompagnement à la scolarité pendant la garderie du soir par exemple) ou culturelles (à la médiathèque, au sein des écoles, dans la salle de spectacles, à la maison des citoyens). Et enfin sur la gratuité, lorsqu'elle est possible, ou l'adaptation des tarifs pour les enfants (tarif unique pour les spectacles), les familles (tarif tribu à la salle Roger Hanin), y compris dans le soutien financier renforcé aux associations qui accueillent des enfants. A Soustons, quel que soit l'âge des enfants, quelles que soient les ressources financières des familles, il est possible de bénéficier de temps d'accueil et de loisirs variés.



## L'ENJEU DU MODE DE GARDE DES TOUT-PETITS

Offrir la possibilité d'un parcours éducatif de qualité à chacun des enfants soustonnais démarre à la naissance où **l'enjeu de la proposition de modes de garde est crucial** et devient parfois source d'inquiétude pour les parents, surtout pour ceux qui n'ont pas de solution familiale alternative.

Aujourd'hui, la crèche municipale "Pom D'Api" bénéficie **d'un agrément quotidien de 32 places en accueil régulier ou occasionnel**. Cette structure, dont la capacité d'accueil est rythmée par les places libérées par ceux que l'on appelle les « scoubidouus » (enfants de 3 ans en âge de rentrer à l'école), a vu, pour la 1ère fois de son existence, sa liste d'attente atteindre 40 demandes.

**Cette crèche a toujours eu une vocation sociale**, inscrite clairement dans son règlement intérieur, et s'est toujours attachée, à travers la commission qui régule les sollicitations, à trouver une solution de garde pour les familles en difficulté (parents isolés, situations sociales précaires).

Aujourd'hui, face à l'accroissement des demandes, et dans le souci permanent de trouver une solution pour chacune des familles, **la ville de Soustons a mandaté en début d'année un cabinet d'études et de conseils petite enfance, spécialisé en création et gestion de crèche**. Cette étude a pour but d'analyser la dynamique du territoire (canton) pour dresser un état des lieux prospectif des besoins sur 10 ans, en termes de mode d'accueil et de garde des 0-3 ans, **afin d'apporter les**

**réponses nécessaires à la dynamique constatée**. Les premiers résultats de cette étude devraient être connus en fin d'année.

En marge du lancement de cette étude, la ville de Soustons **a apporté récemment un avis favorable et son soutien au projet de création d'une micro-crèche du réseau « KoKooN » sur la commune** (établissement similaire à ceux qui existent aujourd'hui dans les Landes à Capbreton et Saint Paul les Dax). Si le projet aboutit, cette nouvelle structure

devrait voir le jour à la rentrée 2025 et proposer **12 places supplémentaires** sur la commune. **Les assistantes maternelles** sont aussi une solution de garde pour les petits soustonnais. Elles sont 28 en activité sur la commune. Pour vous guider dans vos recherches et vous orienter vers elles, **le Relais Petite Enfance (RPE) mis en place par MACS** répertorie et actualise l'ensemble des offres et des demandes d'accueil sur le territoire (Infos – 06 77 13 98 40 ou par mail [rpe@cc-macs.org](mailto:rpe@cc-macs.org)).

### PAROLES D'ÉLUE



**ELISABETH DA SILVA**

Conseillère municipale déléguée à la petite enfance



#### Quels sont les enjeux majeurs en termes de petite enfance pour la ville de Soustons ?

Pour améliorer notre accompagnement en faveur des tout-petits et de leurs parents, nous devons tout d'abord développer notre capacité à proposer des modes de garde collectifs. Les demandes et les attentes sont de plus en plus nombreuses. Nous avons lancé une étude qui va guider notre prochaine

feuille de route et proposer les solutions futures qui s'offrent à nous. Ensuite, nous devons être de plus en plus proches des familles. C'est notre devoir de proximité. Pour y parvenir, nous mettons en place des outils pour accompagner la parentalité et renforcer l'orientation des parents (création de la Maison des 1000 premiers jours, lancement du café des parents, création du LAEP, mise en place du guichet unique).

## PAROLES D'ÉLUE



**MARION GATEAU**

Conseillère municipale déléguée à la jeunesse



### Comment la municipalité peut-elle les accompagner à l'aube de leur vie d'adulte ?

Entrer dans l'âge adulte c'est devenir autonome, et ça la municipalité l'a bien compris. C'est la raison pour laquelle, la ville met tout en oeuvre pour développer la mobilité des jeunes soustonnais comme des moins jeunes, que cela soit à travers le développement des pistes cyclables pour une mobilité douce et de proximité où grâce au pôle multimodal qui permet de retrouver en un seul lieu, le départ de nombreuses lignes de bus, gratuites pour certaines, afin de se déplacer en toute autonomie sur le territoire landais et atteindre des pôles d'activités élargis.

Les jeunes sont également souvent peu informés de leur droits et des accompagnements dont ils peuvent bénéficier. A ce titre, les animateurs de l'Espace-Jeunes de Soustons se rendent au collège de Soustons, sur le temps de la pause méridienne, pour informer, échanger et organiser des animations auprès des collégiens.

### A travers quelles actions la ville parvient-elle à impliquer les adolescents soustonnais à la vie communale ?

Rendre acteurs de la vie communale les adolescents est un enjeu majeur pour les villes.

A cet âge la participation est rarement spontanée, alors il est essentiel de leur donner la possibilité de s'impliquer au travers de projets qui leur parlent et qui ont du sens pour eux.

Grâce au Conseil Municipal des Jeunes, les adolescents et pré-adolescents soustonnais, font un premier pas

concret vers leur citoyenneté et la démocratie. La municipalité les écoute et les guide pour mener à terme les projets pour lesquels ils ont été élus. Dans cette continuité, l'Espace-jeunes, est également un lieu où les adolescents sont accueillis et accompagnés sur des projets structurants qui répondent à leur besoin d'autonomie et de responsabilisation.

Nous leur proposons également d'être acteurs des différents événements qui se déroulent dans la ville, comme pour la course des 10 kms qui acte le début des fêtes, où ils tiendront le stand de ravitaillement. Il faut qu'ils sentent qu'ils contribuent au dynamisme de leur ville.

## OUVRIR L'ESPRIT DES ENFANTS, FACILITER LE QUOTIDIEN DES PARENTS

Ce qui fait certainement la particularité et la richesse de l'offre communale dédiée aux enfants soustonnais c'est sa capacité à ouvrir l'esprit des enfants par la diversité de ses animations et sa volonté à être à l'écoute des parents et à les aider au quotidien.

En créant l'Ecole de la Nature en septembre 2021, la ville de Soustons permet aux 6-11 ans, pendant les vacances scolaires et sur la pause méridienne du lundi, de se découvrir une âme écocitoyenne, sensibilisée à la connaissance et à la protection de l'environnement et de la biodiversité présents sur la commune.

Cette proposition « verte » se rajoute à l'offre gratuite « multisports » qui aide au développement des capacités motrices des enfants à travers la



découverte de tous les sports, en semaine, de 16h30 à 18h45, sur le temps du périscolaire et celles des jeux sportifs du mercredi matin, de 10h à 11h30, qui leur permet de s'amuser collectivement et sans apprentissage.

L'ouverture des jeunes esprits à la culture et aux arts est une autre démarche que la ville de Soustons mène à bien. Elle mobilise les structures communales (Médiathèque, Espace culturel Roger Hanin) et collabore avec l'extraordinaire tissu associatif pour proposer à la crèche, aux écoles, à l'espace jeunes, des animations

destinées à immerger les enfants, dès leur plus jeune âge, dans les univers de la lecture, de la musique, des spectacles vivants (théâtre, danse...).

Chaque événement culturel (festivals, spectacles de la saison culturelle, résidence d'artistes...) organisé par la commune devient un support à l'éveil culturel des enfants soustonnais.

La ville de Soustons s'attache aussi à faciliter l'organisation des familles à travers des propositions de services tels que le ramassage scolaire gratuit dans les quartiers, la mise en place de navettes reliant l'école maternelle



Gensous et l'école Notre Dame jusqu'à l'école de l'Isle Verte pour les parents ayant des enfants d'âge différent scolarisés dans plusieurs établissements, ou même la **création d'un temps d'accompagnement à la scolarité (le CLAS)** sur le temps périscolaire du soir, centré sur l'apprentissage, la stimulation et l'approfondissement des compétences de l'enfant sous forme de jeux ludiques. Elle a enfin l'ambition **d'accompagner la parentalité en créant en septembre prochain « la Maison des 1000 premiers jours »** (de la grossesse à la rentrée scolaire des 3 ans), dispositif national qui identifie sur la commune un lieu ressource pour toutes les familles, en lien avec tous les acteurs de la petite enfance, de la famille et de la périnatalité du territoire. Ce service supplémentaire aura pour objectif d'accueillir, d'informer, d'orienter et d'accompagner les parents en fonction de leurs besoins et leurs questionnements. Ce lieu unique sera un espace d'écoute, d'échanges et de répit parental.



## ACCOMPAGNER LES JEUNES

C'est un projet qui est devenu réalité pour **les ados soustonnais de « l'Espace-jeunes »** et leurs animateurs Virginie et Rémy.

Pour obtenir le soutien **du dispositif « Landes Imaginations »**, mis en place par le Conseil Départemental des Landes, qui accompagne des projets citoyens de jeunes landais, et les aide financièrement, treize adolescents soustonnais **ont imaginé, construit, porté et présenté devant jury leur projet « Découverte de la culture basque à San Sébastian »**.

Ce fut une aventure collective incroyable, tant sur le montage global du projet que sur la réalisation concrète de leur périple en terre basque, qu'ils ont abordé **en veillant à ce que leur voyage soit éco-responsable**. Pour rejoindre San Sébastian, le 18 mai dernier, ils ont pris le train, le topo, le bus et fait un peu de marche ! La ville de Soustons est ravie de **voir éclore chez les jeunes des esprits ouverts vers le monde, autonomes, solidaires, et citoyens...**



## TOUT SAVOIR SUR LES PROPOSITIONS DE LA VILLE DE SOUSTONS

**Modes d'accueil, scolarité, accueils de loisirs, animations périscolaires, espace jeunes, soutien à la parentalité, inscriptions, transports, propositions sportives**

- Avec le **« livret d'accueil » de la ville de Soustons**, bientôt disponible sur le site internet de la mairie : [www.mairie-soustons.fr](http://www.mairie-soustons.fr) (rubrique « Mon quotidien » / « Mes enfants ») ou en version papier au guichet unique.
- En contactant le **Pôle Enfance Jeunesse et Sports**  
Tél. 05 58 41 37 23  
mail : [secretariat-ejs@mairie-soustons.fr](mailto:secretariat-ejs@mairie-soustons.fr)  
ou en se rendant directement au guichet unique, avenue de Labouyrie, face à l'école de l'Isle Verte.

## LES PASS CULTURE ET SPORT POUR VOS ENFANTS

La ville de Soustons vous informe que vos enfants peuvent bénéficier du « Pass sport » et du « Pass culture » pour la rentrée de Septembre 2024 (sous condition d'éligibilité).

- Le **« pass sport » est une aide de 50€** qui permet de financer une partie de l'inscription sportive auprès d'une association (à partir de 6 ans)  
Infos sur [www.pass.sports.gouv.fr](http://www.pass.sports.gouv.fr)
- Le **« pass culture » est un crédit** dédié aux 15-18 ans, qui permet d'accéder à des biens culturels (livres, places de cinéma, etc...) ou des spectacles  
Infos sur <https://pass.culture.fr>





# BIEN GRANDIR À SOUSTONS EN CHIFFRES

13,2%



de la population soustonnaise  
à entre 0 et 14 ans\*



35

c'est le nombre  
d'agents dédiés  
aux écoles  
et à la crèche  
(Atsem, professionnels  
de la petite enfance,  
entretien des locaux,  
cantine)

44



le nombre de  
naissances par an  
déclarées en mairie  
de Soustons  
(en moyenne  
de 2015-2023)

17%



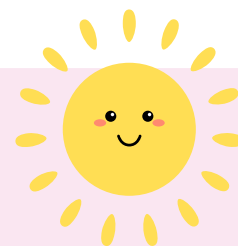
des familles  
soustonnaises  
ont 2 enfants\*

23%



des abonnés de la  
Médiathèque de Soustons  
sont âgés de 0 à 14 ans soit  
1132 abonnés.

84



enfants inscrits chaque jour  
cet été au centre de loisirs  
de l'Isle Verte (6-11 ans)

555



c'est le nombre d'enfants  
scolarisés dans les écoles  
publiques à Soustons (Ecole  
maternelle Gensous et Ecole  
élémentaire de l'Isle Verte)

63



C'est le nombre d'enfants  
accueillis à la crèche  
municipale sur l'année  
2023 en accueil  
occasionnel ou régulier

95



c'est le nombre d'enfants  
participant chaque semaine  
au "multisports" sur le créneau  
16h30-18h

13



animateurs sont dédiés toute l'année  
aux activités organisées par le Pôle  
Enfance Jeunesse et Sports (accueils  
de loisirs, multisports, école de la  
nature, temps périscolaire)

## FÊTES DE SOUSTONS

## LA FERVEUR BLEUE ET BLANCHE REVIENT !

Elles sont attendues chaque année avec impatience, et pavoisent pendant **4 jours et 4 nuits**, du sol au plafond, notre ville en bleu et blanc. Les Fêtes de Soustons reviennent cette année **du 8 au 11 Août, à travers 4 journées bien identifiées** (« La journée sportive » du jeudi, « La journée des traditions » du vendredi, « La journée des familles » du samedi et « La journée des classes et de l'aficion » du dimanche), diffusant aux quatre coins de notre ville **une ambiance familiale, intergénérationnelle et festive.**



Retrouvez le programme des Fêtes de Soustons 2024 sur :

**www.mairie-soustons.fr** et en version "dépliant" dès à présent à l'Office de Tourisme de Soustons ou à l'accueil de la Mairie ou au bureau du Comité des Fêtes (ouvert du 5 au 10 Août).

## POUR VOTRE CONFORT ET VOTRE SÉCURITÉ, LA VILLE DE SOUSTONS MET À VOTRE DISPOSITION



## LES NAVETTES DE QUARTIERS

Durant toute la durée des Fêtes, elles vous permettent gratuitement de vous rendre en centre-ville et de revenir chez vous à partir de 2h du matin depuis les quartiers de Campan, Mora, Hardy, Nicot, Tenic, Bel Air, Philip, depuis les routes d'Azur, de Tosse, du Bas Hardy et la route de St Geours de Maremne. **Point de ralliement devant le collège – Allers uniquement sur rendez-vous de 21h à 23h en contactant le 07 59 78 22 64 (places limitées) – Retour à partir de 2h.**



## LE BUS DES FERIAS

Navette au prix de 5€ pour venir à la Fête et repartir chez vous depuis et vers St Geours de Maremne, Tyrosse et Tosse.

Infos horaires sur [www.lebusdesferias.fr](http://www.lebusdesferias.fr)



## UN "CAMPING FESTAYRES"

Situé au parc de la Pandelle, en centre-ville, c'est un espace sécurisé qui vous permettra de vous reposer et de ne pas reprendre le volant après votre journée de Fêtes  
**Tarifs : 3€ la nuit – 5€ pour 2 nuits et plus**  
Paiement en ligne via le site **www.mairie-soustons.fr** et **vente directe de bracelets/accès camping au bureau du Comité des Fêtes du 05 au 10 Août.**



Cette année, à la demande de la Préfecture les Fêtes **se terminent à 2h le jeudi et le dimanche, à 3h le vendredi et le samedi. Durant toute la durée des Fêtes, un dispositif de vidéo-surveillance est actionné 24h/24**, sur tout le périmètre des Fêtes en centre-ville.

## L'AFFICHE DES FÊTES 2024

## L'ŒUVRE D'ANAÏS CHAUMEIL EN TÊTE D'AFFICHE

C'est l'œuvre d'Anaïs Chaumeil qui a remporté le concours d'affiche 2024 des Fêtes de Soustons.

Les résultats du vote en ligne et du dépouillement des urnes mises en place dans le Hall de la Mairie et à la Médiathèque de Soustons ont consacré, avec **52,46% des suffrages exprimés**, l'œuvre de cette graphiste parisienne, qui dit avoir été inspirée par le principe de l'affiche officielle des Jeux Olympiques 2024, à **l'univers dense représentatif de la ville et au surréalisme des proportions des personnages**. Anaïs revendique aussi le côté « Où est Charlie ? » de son œuvre.

Le concours de l'Affiche des Fêtes de Soustons a **dépassé les frontières communales avec des propositions venues de la France entière et même d'Espagne**. C'est un habitant de Lyon, **Rémy Amiot, avec 23,87%** des votes qui termine second et **Julie Sarasar, soustonnaise**, vient compléter le podium de ce concours avec sa vachette sur trottinette **qui recueille 23,66% des votes !**



Ce concours a également engendré auprès du public une émulation grandissante puisque **1.382 personnes ont voté** pour leur œuvre préférée.

## FÊTES DE SOUSTONS

## APPEL AUX BÉNÉVOLES

La ville de Soustons et le Comité des Fêtes de Soustons **lance un appel à toutes les personnes qui souhaitent participer et donner un peu de leur temps à l'organisation de l'édition 2024 des Fêtes de Soustons.**

Si vous souhaitez :

- Être signaleur sur le parcours du Grand Prix de trottinettes le matin
- Aider au point repos le soir
- Servir pour les repas des groupes et des bandas le soir
- Conduire les minibus qui accompagnent les « festayres » dans leurs quartiers le soir à partir de 2h du matin


Contactez le comité des fêtes par mail à l'adresse : [comitesoustons@gmail.com](mailto:comitesoustons@gmail.com)

Si vous souhaitez être signaleur sur le parcours de la course des 10km de Soustons le jeudi 8 août, contactez le Pôle Enfance Jeunesse et Sports au **05 58 41 37 23** ou par mail [secretariat-ejs@mairie-soustons.fr](mailto:secretariat-ejs@mairie-soustons.fr)


 TOUT SAVOIR SUR LES FÊTES 2024

Bureau du Comité des Fêtes  
(avenue Labouyrie)

Ouvert du 5 au 10 Août de 10h à 12h et de 16h à 18h.

 [www.mairie-soustons.fr](http://www.mairie-soustons.fr)

 @ville de Soustons

@Comite Des Fetes De Soustons


La Vuelta

Billetterie Spectacles taurins  
[www.lavueltaspectacles.fr](http://www.lavueltaspectacles.fr)

## MOBILITÉS

## UN BUS GRATUIT QUI RELIE LE CENTRE-VILLE AUX PLAGES SOUSTONNAISES DURANT TOUT L'ÉTÉ

La ville de Soustons et MACS ont mis en place cet été, du **6 juillet au 1<sup>er</sup> septembre inclus**, un bus Yégo (ligne 3S) qui vous dépose gratuitement, toutes les heures et tous les jours de la semaine (même le dimanche), aux pieds des plages soustonnaises (plage de l'océan ou plage du lac marin) depuis le centre-ville de Soustons. Vous pouvez prendre cette navette depuis le boulevard Darrigade, la plaine de l'Isle Verte, l'arrêt Pechique, ou le Camping de l'Airial. **Le temps du trajet est de 10 à 15 minutes** suivant votre point de départ en ville. Les possibilités de retour se font également toutes les heures depuis le parking ou la place des commerces du lac marin (**dernier départ de la journée à 19h40**).

 Infos/Horaires  
[www.yego.fr](http://www.yego.fr)  
ou l'application Yégo

## SÉCURITÉ

## DES CAMÉRAS À SOUSTONS POUR DISSUADER DES DÉGRADATIONS SUR LE DOMAINE PUBLIC

Dans quelques jours, **des caméras de vidéoprotection vont être installées sur l'espace public. Même si Soustons reste une ville tranquille**, l'équipe municipale souhaite **accroître la tranquillité de chacun en dotant l'espace public d'un nouvel équipement destiné à dissuader les éventuels auteurs d'incivilités de passer à l'acte.**

Dans le prolongement de ce qui est mis en place ponctuellement chaque année pendant les Fêtes de Soustons, **ce dispositif confortera la collaboration étroite entre la Gendarmerie de Soustons et notre police municipale sur la protection des bâtiments publics et des installations communales, leurs abords, et sur la prévention des atteintes à la sécurité des biens et des personnes.**

Ces caméras qui seront au nombre de **14 réparties sur 11 points de protection ne concernent bien sûr que le domaine public et uniquement le cœur de ville sur des zones dites sensibles**, définies par la Gendarmerie.

**Ce système n'est pas un système de vidéosurveillance.** Les images ne sont pas redirigées vers un point central où un opérateur visionne les images transmises par les caméras. Cette pratique (le visionnage des images en direct 24h/24) ne continuera à être utilisée à Soustons que pendant les Fêtes.

En dehors de ces 4 jours et 4 nuits festives, le reste de l'année, **les images issues des caméras seront enregistrées sur une période de 30 jours maximum et ne pourront être visionnées que par des personnes habilitées par l'autorisation préfectorale, et uniquement dans le cadre de leurs fonctions** (gendarmes, policiers, policiers municipaux, Maire et adjoint à la sécurité). La ville **a fait le choix de ne recourir à l'inspection des images que lorsqu'un problème se présentera.**

Avant la mise en service de ce dispositif, **des panneaux similaires à ceux qui préviennent de l'extinction de l'éclairage public, indiqueront, aux entrées de ville, l'existence de ce système sur la commune.**



Contrairement aux images du PC fêtes, celles des caméras de vidéoprotection ne seront pas visionnées en temps réel.

Cet investissement représente une dépense de **92.940 € TTC pour la commune et un coût de fonctionnement mensuel de 600 € TTC.** Toute la partie technique de ce système et l'enregistrement des images sont assurés par **DIGITAL MAX**, société publique locale spécialisée dans les réseaux numériques filaires, créée par la communauté de communes MACS en 2015.

## HISTOIRE/VIE ASSOCIATIVE

## HUNINGUE/SOUSTONS, UN LIEN HISTORIQUE INDÉFACTIBLE



Unies par l'Histoire, depuis l'évacuation des populations du Haut-Rhin vers les Landes en 1939, les communes de Huningue et de Soustons nouent depuis cet épisode douloureux du passé des liens permanents et indéfectibles. Dans le **serment de jumelage** signé par les maires des deux communes, 40 ans après, **en 1979**, la commune évacuée et la commune hospitalière **ont pris l'engagement solennel de maintenir des liens permanents entre les deux communes, de favoriser dans tous les domaines, les échanges entre leurs habitants, de développer par une compréhension mutuelle le sentiment vivant de la fraternité** ».

La promesse est tenue très régulièrement entre les deux populations, **à travers l'engagement des édiles et la dynamique des associations issues de ce lien fraternel.**

Aussi, cet été, **du 23 au 26 Août, Huningue vient rejoindre Soustons en terre landaise pour célébrer le 85<sup>ème</sup> anniversaire de l'évacuation de 1939.**

On refait l'histoire mais dans des conditions optimales. Les familles haut-rhinoises vont passer 4 jours dans les familles soustonnaises partageant ensemble durant ce long week-end des sorties culturelles et festives (Musée de Marquèze, fêtes d'Azur).

**Le dimanche 25 Août**, ce sont les Landes\* toutes entières qui célèbrent ce 85<sup>ème</sup> anniversaire à Soustons, sous l'impulsion de l'Association Landaise des Amis du Haut-Rhin, avec **une affluence prévue de plus de 1.000 personnes pour une matinée œcuménique à la Pandelle et un grand repas de l'amitié au Boulodrome.**

**i En savoir plus sur le jumelage Huningue/Soustons**  
[www.mairie-soustons.fr](http://www.mairie-soustons.fr)

*\*L'évacuation des haut-rhinois en 1939 s'est achevée le 5 octobre 1939 à la gare de Grenade sur l'Adour. De nombreux maires de villages dans toutes les Landes se sont mobilisés à l'époque pour organiser l'hébergement d'urgence de la population alsacienne.*



## ANIMATIONS

## L'ÉTÉ SOUSTONNAIS DANS UN AGENDA DE POCHE

Comme chaque année, au début de la saison estivale, la ville de Soustons édite un agenda de poche dans lequel sont recensées **toutes les animations culturelles, sportives et festives de l'été soustonnais**. Cet agenda qui guidera vos sorties estivales sur Soustons vous informe également **des lieux et horaires des marchés diurnes et nocturnes** organisés sur la commune ainsi que des **horaires des surveillances des baignades**, plage de l'océan et plage du Lac marin.

Ce guide pratique est **disponible à l'Office de tourisme de Soustons ainsi qu'à l'accueil de la mairie de Soustons**. Il est également **en ligne sur le site internet de la mairie en page « Actualités » : [www.mairie-soustons.fr](http://www.mairie-soustons.fr)**

## COMMUNICATION

## LE RÉFLEXE DE L'AGENDA NUMÉRIQUE DE LA VILLE DE SOUSTONS

Pour être informé durant toute l'année des événements organisés par la ville de Soustons, ayez le bon réflexe, celui de **consulter l'agenda numérique**, alimenté au fil du temps, sur le site internet de la mairie. **Il se trouve en page d'accueil du site internet dans la rubrique « Agenda »** et vous présente les prochains rendez-vous à ne pas manquer.

## SUR VOTRE AGENDA

La ville de Soustons vous donne quelques repères pour prévoir **vos sorties jusqu'à la fin de l'année sur Soustons** :



- **La saison culturelle 2024-2025 débute le 19 octobre 2024** avec un concert de l'Orchestre de chambre de Nouvelle Aquitaine (musique classique) à 20h à l'espace culturel Roger Hanin. Vingt spectacles (danse, flamenco, jazz, théâtre, cirque, humour, concerts) sont programmés pour cette nouvelle saison qui vous tiendra culturellement éveillé jusqu'à fin mai 2025.

- **Le dimanche 20 octobre 2024 à 10h, « La Soustonnaise en liberté »** revient comme chaque année pour prévenir et lutter collectivement contre le cancer du sein à travers **une course/marche solidaire organisée autour du Lac de Soustons** (Inscriptions en ligne à partir du 1<sup>er</sup> octobre sur [www.pb-organisation.com](http://www.pb-organisation.com)).

- **Durant tout le mois de Novembre**, la ville de Soustons en collaboration avec MACS vous propose **« Le mois de la danse »** avec de nombreuses propositions culturelles sur tout le territoire de MACS et 3 spectacles à Soustons (les 8, 23 et 26 novembre).



La ville de Soustons **fêtera Noël le week-end des 13, 14 et 15 décembre** avec des animations familiales, culturelles et festives, en centre-ville, près du lac et à l'espace culturel Roger Hanin.

🌐 **Tout savoir sur ces propositions culturelles, festives et sportives** : [www.mairie-soustons.fr](http://www.mairie-soustons.fr) ou Facebook @Saison Culturelle Soustons et @Ville de Soustons

## MAJORITÉ MUNICIPALE

La petite enfance, l'enfance et la jeunesse sont une priorité de l'équipe majoritaire. En témoignent les actions menées en faveur des enfants et des jeunes âgés de 0 à 17 ans et au-delà et les moyens humains et matériels mis à disposition. Un seul mot d'ordre: offrir un service public de qualité et de proximité tout en donnant accès aux loisirs à tous les enfants de Soustons.

Tout commence à la crèche municipale, forte de ses 13 agents, qui accueille dans des locaux rénovés les plus jeunes à l'année jusqu'à leur entrée à l'école maternelle. Celle-ci a été entièrement refaite et agrandie pour offrir les meilleures conditions possibles d'entrée dans le long parcours de la scolarité. Pour le confort de tous 13 personnels municipaux assurent l'aide aux enseignantes en classe, le service à la cantine et l'entretien quotidien des locaux. Vient ensuite l'école élémentaire où cantine et entretien occupent 9 personnes de plus. Mais autour du temps de classe, des

temps dits périscolaires et extrascolaires permettent aux enfants d'être encadrés matin, midi, soir, les mercredis et pendant les vacances scolaires par une équipe de 13 animateurs qui se répartissent sur les deux sites, maternel et élémentaire, à proximité des écoles mais distincts de celles-ci, afin de leur proposer une large palette d'activités créatives, sportives, ludo-éducatives, de découverte. Quinze animateurs viennent renforcer cette équipe pendant les deux mois d'été. Les enfants sont également transportés matin et soir pendant l'année scolaire entre leur domicile et les écoles de la commune par 5 lignes de bus entièrement prises en charge par la commune. Et ceux qui fréquentent le centre le loisirs le mercredi sont aussi accompagnés à leurs activités sportives et culturelles dans les associations par un service municipal gratuit. Pour ceux d'entre eux qui souhaitent s'impliquer davantage, le Conseil Municipal des Jeunes est là pour leur permettre de réfléchir à leur place dans la ville et mettre en œuvre des

projets de A à Z sous la houlette des élus du Conseil Municipal. Arrivés au collège, puis au lycée, les jeunes qui le souhaitent bénéficient d'un espace dédié, l'Espace Jeunes, où 2 des 13 animateurs cités plus haut, particulièrement formés pour ce public les accueillent, leur proposent un accompagnement dans leurs projets de loisirs et peuvent les orienter dans leurs diverses recherches les mercredis et samedis après-midi ainsi que le vendredi soir. Dans la médiathèque, en accès libre et gratuit, des aménagements, des collections et des animations spécifiques sont consacrés à tous les âges pour que tous y trouvent leur place. Enfin des équipements ludiques et sportifs extérieurs qui ne nécessitent aucune inscription leurs sont ouverts à l'année : aires de jeux, terrains enherbés de jeux collectifs, city stade, skatepark, plateau sportif, fronton.

***L'équipe « Soustons, une ville à vivre » autour de Frédérique Charpenel***

GROUPE SOUSTONS  
ENVIRONNEMENT SOLIDARITÉ  
CITOYENNETÉ

« Mme le Maire, avez-vous, aujourd'hui, la volonté politique de pérenniser l'écopastoralisme dans notre commune et de respecter ainsi vos engagements, ou bien avez-vous changé d'avis sur la question et pensez-vous avec Jean Yves Montus, notre Maire honoraire, que tout cela n'est que décoration soi-disant écologique et que le troupeau de Madame Fernandes doit partir à l'abattage ? Il y a deux choix politiques différents. Des questions d'ordre juridique se posent. Quel est le mode de gestion choisi par la municipalité ? Sommes-nous dans le cadre d'une aide à l'installation et d'accompagnement d'un agriculteur, tel que vous l'avez décrit dans vos commentaires facebook. Dans ce cas, avez-vous contracté un bail rural verbal avec Madame Fernandes pour son installation sur le site de l'Airial ? Sinon de quelle installation et de quel accompagnement parlez-vous ? Quelle aide à l'équipement ? Quelle aide financière ?

Ou bien ne sommes-nous pas plutôt dans le cadre d'une prestation de service ? Dans ce cas, il n'y a pas d'aide à l'installation mais une occupation du domaine public ; il n'y a pas d'aide

financière, mais une rémunération ; et concernant les équipements indispensables pour ce type d'activité (un abreuvoir, un abri, des clôtures), il appartient à la commune de les mettre en place puisque nous sommes sur le domaine public. Dans le cadre d'une prestation de service, les demandes de Madame Fernandes, en termes de rémunération et d'équipement sont légitimes. Mais tout cela aurait dû être contractualisé ! Pourquoi ne pas avoir établi en bonne et due forme une convention d'occupation du domaine public ? Cela aurait permis de préciser les obligations de chaque partie et d'éviter bien des litiges ».

« ...La mise en œuvre d'un programme d'éco-pâturage par une collectivité nécessite des investissements indispensables. Pourquoi la commune refuse-t-elle de mettre à disposition un budget en adéquation avec ce projet ? Nombre de soustonnais sont pourtant attachés à la présence de ces brebis Pourquoi aucune recherche de subvention n'a été faite, notamment auprès de l'Etat ou de l'Union Européenne ? Cette recherche de subvention est pourtant faite sur tous les dossiers mais pas celui de l'écopastoralisme !

Pour conclure, je tiens à soutenir publiquement madame Fernandes qui a effectué un travail remarquable avec son troupeau. Elle ne mérite certainement

pas le discrédit et l'opprobre dont elle a pu faire l'objet. Ses animaux, non plus, ne sont pas des jouets que l'on peut prendre ou jeter à sa guise. Nous devons, en responsabilité, reprendre ce dossier, qui n'a pas été suffisamment travaillé : pas de convention, pas d'installation d'équipement, pas de recherche de subvention, pas de budget en adéquation. L'écopastoralisme présente de nombreux avantages pour notre commune. Avantages économiques, environnementaux, sociaux, culturels, pédagogiques, touristiques... Une solution doit être trouvée. »

***Extrait de mon intervention lors de la séance du conseil municipal du 19 juin, sur la question de l'écopastoralisme.***

***Sébastien Teulé***

## GROUPE RÉUSSIR AVEC VOUS

En cette période d'instabilité dans notre pays, nous avons plus que jamais besoin d'unité et de solidarité. Notre équipe est toujours à votre disposition pour échanger, débattre et vous écouter. En ce début de saison, nous vous souhaitons un bel été !

***Les élus du groupe « Réussir avec vous ! »  
Aurélié Soubeste, Elodie Montéro,  
Philippe Saint Martin, Florian Deygas,  
Olivier Péanne.***



## LES MARIAGES 2023

- 10/02 LEMASSIF Cindy & TOUTAIN-ROZIERES Samery  
 13/04 BOURDET Marie & NAVILLAT Guillaume  
 20/04 HARTUNG Céline & LAHARY Régis  
 04/05 LÉGER Nathalie & DUMAS Stéphane  
 10/05 GICQUEL Flora & CASALE Giacomo  
 11/05 HUPIN Géraldine & BEZIAT William  
 16/09 Marie-Anne CAZABONNE et Benoit RIBOT  
 18/05 PORRIER Sylvaine & PEYPOUDAT Thomas  
 18/05 LENCE Christine & COPERTINO Nicolas  
 16/06 ACCART Élodie & PALANQUE Rodolphe



## LES NAISSANCES 2023

- 14/01 ROBIN Marcel  
 21/01 CRÉPON POULIN Olivia  
 16/02 BARBE FOUCHARD Juliette  
 16/02 EYNAUD Milo  
 16/02 LESCAIL Ely  
 16/02 LESCAIL Lylou  
 05/03 TAUZIÈDE Emile  
 02/04 BOURGEOIS Lola  
 02/04 BOURGEOIS Nina  
 05/04 SOURROUILLE Gabriel  
 08/04 PECASTAINGS GALLINEAU Arthur  
 19/04 LE TOULOUSE Enola  
 22/04 PAINPARAY Kaëlys  
 30/04 BONADEI Nathan  
 28/05 DUMUR Louise  
 29/05 BENAZOUC Mona  
 06/06 PEREA MORALES Noah

## LES DÉCÈS

2023



- |                          |                         |                             |
|--------------------------|-------------------------|-----------------------------|
| 22/12/23 VERDIER Francis | 14/02 LAFFARGUE Maurice | 11/04 CACIOPPO Gisèle       |
| 08/01 ANGUELU Reine      | 16/02 MAUMUS Isabelle   | 14/04 SAINT-ETIENNE Jacques |
| 09/01 CLAIREAUX André    | 18/02 LABORDE Michel    | 14/04 LAUSSU Claudine       |
| 15/01 CHOLLET Philippe   | 27/02 REBU Marie        | 09/05 PERKINS David         |
| 16/01 DUBOIS André       | 16/03 GOALARD Yvette    | 17/05 DASTEGUY Michel       |
| 21/01 LABEYRIE Pierre    | 18/03 DUPUY Guy         | 23/05 LEFORT Jacqueline     |
| 23/01 PALEIX Robert      | 19/03 LAVIELLE Paul     | 27/05 MODENÈSE Philippe     |
| 24/01 CAMPEAUX Gérard    | 31/03 DUFOURG Pierre    | 28/05 PALEIX Francette      |
| 30/01 GRUMAN Lina        | 02/04 REBU Gaston       | 21/06 AUSSUDRE Jacques      |

*Afin de respecter votre vie privée, les familles n'ayant pas donné leur accord ne figurent pas dans cette rubrique.*



## LES SERVICES MUNICIPAUX, VOS PARTENAIRES DE PROXIMITÉ

### Accueil de la mairie

9, pl. de l'Hôtel de ville  
 Lun. au ven. 8h30-12h/13h30-17h30  
 (vend. 17h) - Sam. 9h30-12h  
[contact@mairie-soustons.fr](mailto:contact@mairie-soustons.fr)

### Secrétariat Mme le Maire et élus

**Demande de rendez-vous**  
**05 58 41 48 87**  
[secretariat@mairie-soustons.fr](mailto:secretariat@mairie-soustons.fr)

### ABC de Soustons (Atlas de la Biodiversité)

[severine.guyot@mairie-soustons.fr](mailto:severine.guyot@mairie-soustons.fr)

### Etat Civil : 05 58 41 50 11

Carte d'identité et passeport  
 Dépôt dossiers sur RDV  
 Pré-dossier sur [www.ants.gouv.fr](http://www.ants.gouv.fr)

### Police Municipale : 05 58 41 54 99

Accueil 8h30-12h et 13h30-17h

### Pôle Enfance Jeunesse et Sports 05 58 41 37 23

Av. Labouyrie (face école Isle Verte)  
 Lun. au vend. 9h-12h /13h30-17h30  
[secretariat-ejs@mairie-soustons.fr](mailto:secretariat-ejs@mairie-soustons.fr)

### Services Techniques : 05 58 41 24 80

[services.techniques@mairie-soustons.fr](mailto:services.techniques@mairie-soustons.fr)  
 Lun. au ven. 8h30-12h / 14h-17h30 (vend. 17h)

### Réservations salles municipales

Mar. et mer. 9h-12h en mairie  
 Tél. : 05 58 41 43 10  
[culture@mairie-soustons.fr](mailto:culture@mairie-soustons.fr)

### Service Urbanisme

Dématérialisation des autorisations d'urbanisme via [www.e-permis.fr](http://www.e-permis.fr)  
 Tél. 05 58 41 48 85 ou  
[accueil.urbanisme@mairie-soustons.fr](mailto:accueil.urbanisme@mairie-soustons.fr)  
 Accueil : Lun, mar, jeu et vend. 9h-12h

### Centre Communal Action Sociale 05 58 41 44 76

Lun. au jeu. 8h30-12h/13h30-17h30  
 Ven. 8h30-12h  
[ccas@mairie-soustons.fr](mailto:ccas@mairie-soustons.fr)

### Espace France Services 05 58 41 44 76

Lun. 8h30-13h, mar. 9h-13h /13h30-18h  
 merc. 8h30-12h30, jeu. 13h30-18h  
 Ven. 8h30-12h30  
[franceservices@mairie-soustons.fr](mailto:franceservices@mairie-soustons.fr)

# SOUSTONS



PLACE  
DES ARÈNES  
9H-13H

## FORUM DES ASSOCIATIONS 7 SEPTEMBRE 2024

VILLE DE



SOUSTONS